

Se préparer à la mise en place de l'Authentification Forte du Client

Voici nos conseils afin de vous préparer à la mise en place de cette nouvelle réglementation, et pour ne passer à côté d'aucune vente :



Contactez votre banque ou la structure qui vous fournit votre solution de paiement en ligne. Ils ont d'ailleurs déjà dû essayer de vous joindre.



Demandez-leur « d'activer » la technologie adaptée à cette réglementation. Selon nous, la meilleure technologie disponible pour répondre aux exigences de la SCA est appelée "EMV 3D Secure", qui pourrait aussi permettre à vos clients de payer facilement avec leurs mobiles.



Si vous souhaitez aller plus loin, vous pouvez également vous adresser à votre banque ou à la structure qui vous fournit votre solution de paiement en ligne pour savoir comment garantir à vos clients l'expérience de paiement la plus fluide possible. Ils peuvent vous aider à identifier certains types de paiements qui ne nécessitent pas d'Authentification Forte du Client et qui, par conséquent, n'impliquent pas de démarches supplémentaires de la part de vos clients.



Faites-le dès que possible : les banques et les sociétés de paiement lanceront des procédures de tests avant que cette réglementation ne soit appliquée. Plus vous vous préparerez tôt, moins vous risquerez de subir des perturbations.

